

Vos questions / nos réponses

Subutex IV

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/04/2013 05:26

Bonjour j'ai 16 ans et je consomme du subutex par intra-veineuse (par 0.2mg/shoot et une fois) depuis peu de manière récréative (j'ai aucune dépendance au iopiacée juste un peu de codéine). J'aimerais me renseigner sur les risques qui peuvent m'arriver et les dégâts sur la santé. Je les toujours mélangées à l'alcool et au cannabis. Merci.

Mise en ligne le 30/04/2013

Bonjour,

L'injection du SUBUTEX par intraveineuse, outre le risque de contamination virale, expose l'usager à des complications médicales : la composition des comprimés est inadaptée et donc impropre à l'injection.

Les excipients (substance neutre qui entre dans la composition d'un médicament et qui sert à rendre les principes actifs plus faciles à absorber) épaissent la solution lorsqu'on la dilue dans l'eau. Même bien écrasé et filtré, le comprimé injecté abîme très rapidement les veines en les rendant poreuses et en les sclérosant. Les excipients se concentrent alors dans les petites veines des poumons et du cerveau, ce qui peut provoquer des embolies (obstruction brutale d'un vaisseau ou d'une artère due au déplacement d'un corps étranger qui a migré à travers la circulation artérielle ou veineuse de l'organisme).

Les injections de SUBUTEX sont très souvent la cause d'œdèmes des mains et des avant-bras ainsi que des abcès cutanés, qui mal soignés, peuvent entraîner de lourdes complications.

En résumé, l'injection du SUBUTEX est loin d'être une pratique sans risque.

Bien que vous ne vous estimiez pas dépendant aux différents produits que vous consommez, sachez pour information, que leur consommation prolongée risque d'installer chez vous une dépendance.

Bien cordialement.
